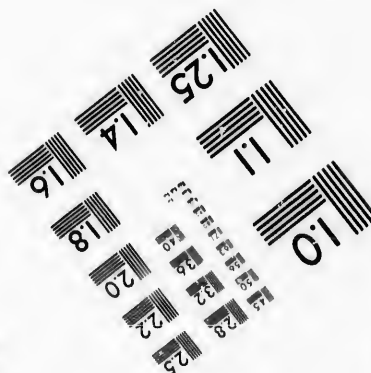
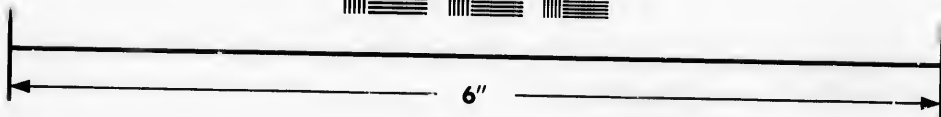
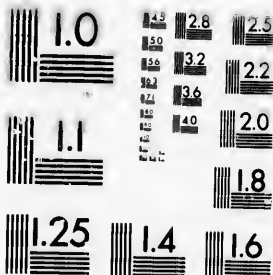


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 24 25
16 32 22
18 20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

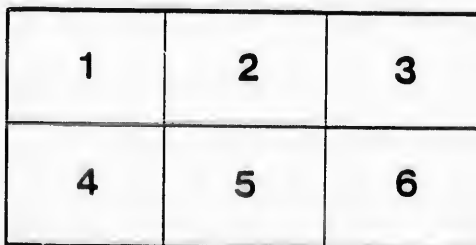
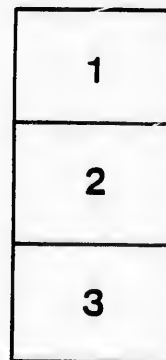
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

} Evêché de Rimouski,
} le 27 février 1897.

Bien Chers Collaborateurs,

Vu que dans sa circulaire du 14 janvier dernier, adressée à son clergé, l'autorité religieuse de ce diocèse a répudié le règlement Laurier-Greenway de la question des écoles catholiques du Manitoba, et qu'aucun Evêque ne veut et ne peut accepter ce règlement, dans le but d'éclairer les fidèles autant qu'il est nécessaire pour le bien de la religion et de la solution équitable de la très-grave difficulté dont il s'agit, je vous ordonne de lire la susdite circulaire au prône de la messe paroissiale de dimanche prochain.

Lorsque vous aurez terminé la lecture de cette circulaire, sans aucun commentaire, jusqu'à cette partie exclusivement: *Il ne mérite pas moins tous nos encouragements dans sa vaillante croisade, etc., etc.*, chacun de vous devra ajouter la présente déclaration dans les termes suivants: *Conformément aux dispositions de la circulaire que je viens de vous lire, je dois vous dire à mon tour, Mes Chers Frères, que je répudie autant que Monseigneur l'Evêque lui-même, et pour les mêmes raisons, le soi-disant règlement de la question scolaire du Manitoba, qu'aucun catholique sincère et réfléchi ne peut accepter comme étant une compensation de droits sacrés et inviolables qui ont été reconnus et proclamés par le jugement du Conseil Privé de Sa Majesté.*

Comme introduction à la lecture de ma circulaire du 14 janvier dernier, je vous recommande de lire au prône le premier alinéa seulement de la présente circulaire, le reste étant destiné à votre direction personnelle.

De plus, afin de sauvegarder votre dignité comme prêtres, de maintenir l'ordre et la paix parmi les membres du clergé du diocèse, et d'empêcher ainsi que quelques-uns d'entre vous ne deviennent malheureusement une cause de scandale pour les fidèles, en manifestant des opinions fausses ou imprudentes sur la portée de ce prétendu règlement, je règle ce qui suit :

I. Il est défendu à tout prêtre soumis à ma juridiction, sous peine de suspension *ipso facto*, de faire, de dire, d'écrire ou de laisser entendre volontairement quoi que ce soit, quelque part que ce soit et dans quelque circonstance que ce soit, tendant à approuver ou à faire approuver le dit règlement, tel qu'il est connu du public et a été répudié par l'autorité religieuse du diocèse. N'oubliez pas, Bien Chers Collaborateurs, ces paroles du divin Pasteur des âmes et cet anathème de l'Esprit Saint: *Qui non colligit mecum, dispergit.* (S. Luc, XI, 23). *Vae pastoribus qui dispergunt et dilacerant gregem.* (Jérém., XXIII, 1).

II. Tout prêtre qui a juridiction dans mon diocèse devra se rappeler que le caractère sacré dont il est revêtu et la mission qu'il tient de son Evêque, soit comme professeur, comme vicaire, comme curé ou autrement, lui font un devoir de protester énergiquement, hors de la chaire, chaque fois que devant lui, des fidèles défendront ou excuseront le dit règlement qui consacre en

définitive le principe des écoles mixtes ou neutres formellement condamnées par la sainte Eglise.

III. S'il parvient à ma connaissance qu'un de ces prêtres a enfreint les présentes dispositions qui obligent *sub gravi*, il sera immédiatement procédé contre lui juridiquement devant l'Officialité diocésaine pour atteindre toutes fins que de droit.

Agréez, Bien Chers Collaborateurs, l'assurance réitérée de mon sincère attachement en Notre Seigneur.

† ANDRÉ-ALBERT,
Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

